

- **Actualité Dunkerque - vendredi 31.10.2008**

France-Bénévolat lance son passeport bénévole à Dunkerque

| ENGAGEMENT |

Réunie mardi soir en assemblée générale, l'association France-Bénévolat a dressé le bilan de ces trois dernières années et présenté les avantages du « passeport bénévole », une initiative inédite à Dunkerque.

Quinze millions de personnes en France sont bénévoles, soit près d'un Français sur quatre. La densité du tissu associatif dunkerquois témoigne de ce dynamisme, que France-Bénévolat entend accentuer. « *Nous faisons le lien entre les bénévoles et les associations. Cette année, 130 personnes ont été orientées vers des associations et 56 y ont trouvé leur place* », explique Christine Bourbiot. Celle qui cède la présidence de la structure à Jean-Pierre Adalbéron rappelle l'importance des visites sur les lieux de vie associative afin d'éclairer au mieux les attentes de chaque partie : « *à l'association de préciser ses besoins et aux bénévoles d'exprimer leurs attentes* ».

Partant du principe qu'un bénévole déçu est un bénévole perdu, mieux gérer les ressources humaines des associations s'impose dès lors comme une évidence. « *Cela signifie intégrer et former efficacement le nouvel arrivant* », précise Jean-Pierre Adalbéron.

Des impératifs de gestion et de dialogue qui devraient faciliter la mise en place du passeport bénévole. Inspiré des expériences suisse et canadienne, ce dispositif consiste à valoriser les acquis du bénévolat dans les parcours professionnels.

Reconnaissance des activités bénévoles

Alors qu'elles constituent un atout professionnel, les expériences bénévoles sont souvent reléguées au second plan ou négligées sur un CV. Pour Jean-Michel Clément, délégué régional de France-Bénévolat, l'activité bénévole est qualifiante : « *Au-delà de l'apport humain, le bénévole acquiert des compétences spécifiques comme la gestion de projet ou le travail d'équipe. Cela aide aussi à structurer le quotidien d'un demandeur d'emploi, par exemple.* » Relever ce qui est appris et savoir en parler positivement, voilà l'un des objectifs de ce passeport d'un autre genre. Cet outil de reconnaissance professionnelle est intégré dans les dispositifs d'accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (ANPE, AFPA) et suit le bénévole pendant tout son parcours. • L. D.

- <http://www.passeport-benevole.org>
- <http://www.dunkerque-benevolat.fr>

(Permanences lundi de 17 h à 18 h 30 et samedi de 9 h 30 à 11 h 30, à la Maison de la vie associative - Tél : 03 28 66 54 20)